

PROCEDURE D'INSCRIPTION

PREPARATION EXAMEN PROFESSIONNEL D'ATTACHE PRINCIPAL D'ADMINISTRATION DE L'ETAT 2018-2019

Récapitulatif remis à chaque stagiaire à la fin de la réunion du 9 mai 2018

Votre inscription et votre participation à la réunion d'information et de conseil du 9 mai 2018 sont les 1^{ères} étapes de votre inscription à la préparation 2018-2019 à l'examen professionnel d'attaché principal d'administration de l'Etat.

Pour que votre inscription soit définitivement validée, vous devrez obligatoirement :

- **vous inscrire au PAF du 7 au 21 juin 2018** sur Gaia (adresse : <https://externet.ac-creteil.fr> Gestion des personnels - Accès individuel).

et

- **remettre, au plus tard le 6 juillet 2018 (cachet de la poste faisant foi), le livret de travail rempli et la charte d'engagement signée par votre responsable et par vous.**

→ livret de travail et charte d'engagement à **télécharger sur Caform :**

<http://caform.ac-creteil.fr/atss/>

Si l'une de ces 2 étapes n'est pas réalisée, votre candidature ne sera pas retenue par le CAFA.

Contacts CAFA :

Céline TESSON-YAHIOUNE (Celine-Anne.Tesson@ac-creteil.fr – 01 57 02 65 34)

Josselyne ESTEVE (Josselyne.Esteve@ac-creteil.fr – 01 57 02 65 31)